

PUBLIC JEUNES ADULTES/ÉTUDIANTS DIRECTION PRÉVENTION ET SANTÉ MENTALE

(CDI avec clause résolutoire liée au prolongement de la subvention – échelle Alsp)

Le CPAS de CHARLEROI, à travers sa Direction « Prévention Santé mentale et Urgence sociale » souhaite renforcer les équipes de ses services de santé mentale via l'engagement immédiat sous contrat à durée indéterminée avec clause résolutoire liée au prolongement de la subvention, de plusieurs psychologues cliniciens, orientés jeunes adultes et étudiants.

Les mesures qui ont été prises en vue de lutter contre la pandémie du Covid-19, ont particulièrement touchés les jeunes en aggravant leur isolement et en nuisant à leur bien-être psychologique.

Pour répondre à ces difficultés, le SPP intégration sociale a mis à disposition des CPAS des grandes villes une enveloppe budgétaire pour développer des actions et projets visant à organiser un soutien psychologique pour tout jeune et étudiant de 18 à 25 ans qui fait usage des services relevant des missions du CPAS.

MISSIONS

- Participation à la mise en œuvre du projet d'une cellule mobile d'aide psychologique
- Intervention sur milieu de vie/d'aide et au sein des SSM du CPAS
- Analyse des demandes d'aide d'ordre psychique et/ou psychosocial émanant soit du public cible soit relayées par autrui (professionnels, familles ou autres)
- Soutien psychologique à cours et moyens terme aux usagers en situation de crise Intervention précoce par une proximité de travail avec les intervenants de lère ligne (aller vers les intervenants autant que vers le public afin de les sensibiliser à l'écoute des prémices de problématiques de santé mentale permettant ainsi une intervention précoce);
- Intervention collective et réalisation d'entretiens individuels, de couples ou de familles, dont les objectifs peuvent être psychothérapeutiques, psychoéducatifs, de soutien, d'information ou de prévention
- Travail de liaison et de réorientation avec/vers le réseau quel qu'il soit
- Réorientation vers le réseau santé mentale, des situations nécessitant une



PUBLIC JEUNES ADULTES/ÉTUDIANTS DIRECTION PRÉVENTION ET SANTÉ MENTALE

(CDI avec clause résolutoire liée au prolongement de la subvention – échelle A1sp)

réponse spécifique ou un suivi psychothérapeutique au plus long cours

- Participation aux réunions de service/département
- Participation à l'évaluation et à la mise en œuvre des rapports d'activités

COMPÉTENCES

- Faculté d'adaptation dans l'accompagnement de personnes (très) précarisées et créativité dans l'accompagnement
- Proactivité et sens du contact
- Esprit d'équipe et capacité d'intégration au sein d'une équipe pluridisciplinaire ; Sens des responsabilités et fiabilité
- Ouverture d'esprit animé de tolérance et d'humanisme
- Capacité d'évaluation diagnostic.

PROFIL

- Disposer d'un Master (licence) de psychologue clinicien(ne) (h/f/x).
- Un 3ième cycle (terminé ou en cours) en psychothérapie (systémique, psychocorporelle, thérapie brève) est un atout.
- Une expérience professionnelle de 2 ans avec un public adulte (18-25) en situation de précarité et de difficultés multiples est requise.
- Une pratique en outreaching, équipe mobile, psychiatrie, milieu hospitalier ou ambulatoire est souhaitée.



PUBLIC JEUNES ADULTES/ÉTUDIANTS DIRECTION PRÉVENTION ET SANTÉ MENTALE

(CDI avec clause résolutoire liée au prolongement de la subvention – échelle A1sp)

- Une expérience dans la prise en charge de groupes thérapeutiques est souhaitée
- La connaissance du réseau psycho-médico-social du grand Charleroi est un plus.
- Permis B + véhicule.

NOTRE OFFRE

- Plusieurs contrats à durée indéterminée avec clause résolutoire liée au prolongement de la subvention, à temps plein selon la disponibilité des lauréats.
- L'application de l'échelle barémique Alsp des pouvoirs locaux, en lien avec le niveau de diplôme des lauréats.
- Une fonction variée dans un cadre de travail dynamique au sein d'une administration résolument tournée vers l'avenir.

INTÉRESSÉ(E) ?

Les candidat(e)s sont invité(e)s à adresser une lettre de motivation accompagnée de leur curriculum vitae soit par e-mail à **info@cpascharleroi.be** soit par courrier à M.Philippe VAN CAUWENBERGHE, Président du CPAS, 13 Boulevard Joseph II, 6000 CHARLEROI.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 24 février 2023

LES ENTRETIENS DE SELECTION SE TIENDRONT LE 10 ET LE 13 MARS PROCHAIN



PUBLIC JEUNES ADULTES/ÉTUDIANTS DIRECTION PRÉVENTION ET SANTÉ MENTALE

(CDI avec clause résolutoire liée au prolongement de la subvention – échelle A1sp)

En remettant votre candidature, vous acceptez que toutes vos données personnelles soient utilisées, exploitées, traitées par le CPAS de Charleroi dans le cadre de la présente procédure. Vos données personnelles seront conservées le temps nécessaire du traitement de votre candidature. Si votre candidature n'est pas retenue, vous en serez averti par écrit mais cependant si votre profil est intéressant, vos données seront conservées avec votre consentement dans une réserve de recrutement du CPAS pendant 1 an. (Article 13 du RGPD)

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données personnelles ; pour exercer ce droit, veuillez nous écrire à l'adresse mail suivante : dpo@cpascharleroi.be ou par voie postale à DPO CPAS Charleroi, Boulevard Joseph II, 13 à 6000 Charleroi en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées.